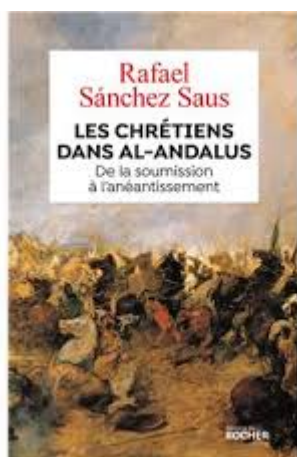


Et encore un commissaire et des magistrats en flagrant délit de repas clandestin ! Bravo !

écrit par Christine Tasin | 1 février 2021



Moi j'adore ! Je trouve ça génial... les désobéissants sont de plus en plus nombreux, les restaurants clandestins aussi.

Ici, c'est à Nîmes, un commissaire et un vice-procureur !
Eclat de rire, applaudissements !

C'est Gérard Darmanin qui a révélé cette histoire croustillante, [dans la matinale de France Inter](#), en annonçant avoir **demandé la suspension immédiate du commissaire de police en question**. *“Les Français doivent respecter le couvre-feu, et il y a un devoir d'exemplarité de tous. Lorsque je m'aperçois que des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur ne respectent pas ces règles, notamment en allant dans des restaurants clandestins, je le dis. Ça a été le cas, d'après ce que je comprends, ce week-end, d'un commissaire de police dans le sud de la France. Si jamais c'est vérifié, j'ai demandé au directeur de la police nationale de le suspendre et de le retirer de son poste de commandement.”*

Mais l'affaire se corse encore un peu plus : d'après nos

informations, le commissaire en question ne déjeunait pas seul dans ce restaurant de Carpentras, resté ouvert en toute illégalité. Il était **accompagné du vice-procureur de Carpentras**, également membre du Conseil Supérieur de la Magistrature. Le commissaire a confirmé sa présence et celle du magistrat à la DDSP (Direction Départementale de la Sécurité Publique).

Il s'agissait du premier poste de commissaire de cet ancien officier (notamment à la brigade de recherche et d'intervention de Strasbourg), nommé patron de la circonscription de Carpentras en 2019. Il a donc été **contrôlé ce week-end par ses propres hommes**.

Le parquet de Nîmes a été saisi de l'affaire, et la procédure de suspension est en cours, toujours selon nos informations.

https://www.franceinter.fr/justice/un-commissaire-de-police-et-un-vice-procureur-pris-en-flagrant-delit-dans-un-restaurant-clandestin?utm_medium=Social&utm_source=Twitter

.
Là c'est à Paris, des magistrats pris eux aussi en flagrant délit.

<https://français.rt.com/france/83378-covid-19-magistrats-verbalises-apres-avoir-mange-dans-un-restaurant-clandestin>

Eclat de rire. Applaudissements...

.
Je comprends bien que d'aucuns, parmi nos lecteurs, soient fous furieux, au motif que ceux qui sont chargés de faire respecter les pseudos lois liberticides ne les respectent pas, mais une fois de plus je prendrai la défense des "délinquants" pour 2 raisons.

La première est que l'on a trop tendance, en ce pays, à préférer que tout le monde soit réduit à quia par "esprit

d'égalité" plutôt que de se réjouir que d'aucuns aient trouvé le moyen de faire la nique à un pouvoir dictatorial, injuste, médiocre et crétin. Ce n'est pas la même chose que si la caste avait ouvertement des dérogations, comme Macron qui te dit de ne pas être plus de 6 à table à Noël et s'auto-autorise à inviter 20 personnes à l'Elysée en décembre ! Là on ne sait pas si le vice-procureur, le commissaire et les magistrats parisiens mettent de l'entrain à réprimer les anti-masque ou bien s'ils mettent des bâtons dans les roues au système.

La seconde est que plus il y aura de dissidents, plus le système vacillera, plus il sera difficile d'imposer confinement sur confinement et fermeture sur fermeture des cafés et restos. En tout cas cela se multiplie et cela montre qu'ils sont nombreux parmi nos élites à se fiche du covid comme de l'an 40... ça montre bien que malgré le matraquage destiné au bas peuple infesté par BFM il y a bien des yeux ouverts en France. Complices du système, résistants, juste profiteurs ? En tout cas des gens qui en ont plus que ras-le-bol, comme nous, de nous faire hara-kiri !

Par ailleurs, une chose est sûre, c'est que ces imbéciles patentés mettent à pied un commissaire en ces temps où la racaille prospère, où la délinquance explose... parce qu'il aurait mangé dans un restaurant, quel crime !